Mali-Bénin : Assimi Goïta accepte l'invitation de Romuald Wadagni pour une visite officielle à Cotonou

MALI
1953
L'information est l'oxygène des temps modernes
JEUDI 11 Juin 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Du M5-RFP à ses multiples éclats : L'histoire d'une « belle mort » ?



Fermeture de plusieurs agences EDM-SA : Les abonnés contraints de parcourir des kilomètres pour payer leurs factures



Mali : Le directeur de publication du journal Le Témoin placé sous mandat de dépôt

Sommaire

P.04



P.10



P. 15



UNE /

Du M5-RFP à ses multiples éclats : L'histoire d'une « belle mort » ? — P 04

BRÈVES /

Orpaillage au Mali : Les activités suspendues du 15 juin au 30 septembre 2026 — P 09

Faladié : Après le déguerpissement du Garbal, les habitants dénoncent un site livré aux ordures — P 09

Fermeture de plusieurs agences EDM-SA : Les abonnés contraints de parcourir des kilomètres pour payer leurs factures — P 10

Tombouctou : Un véhicule de présumés groupes armés terroristes détruit, selon l'Afrika Corps — P 11

ACTUALITÉ /

Bamako : Les premières pluies tombent, les opérations de curage se font toujours attendre — P 13

Mali : Le directeur de publication du journal Le Témoin placé sous mandat de dépôt — P 15

POLITIQUE /

Le journaliste, le juge et la cyber-criminalisation de la liberté d'expression : Celle qui, au Mali, conduit du plateau de télévision au mandat de dépôt, et du clavier à la prison. — P 18

Mali-Bénin : Assimi Goïta accepte l'invitation de Romuald Wadagni pour une visite officielle à Cotonou — P 22

CULTURE & SOCIETÉ /

Nioro du Sahel : Une avenue inaugurée en hommage au Général d'Armée Sadio Camara — P 26

INTERNATIONAL /

BIDC : Dr George Agyekum Donkor reçoit le Prix d'excellence du leadership africain en finance du développement — P 28

Union africaine : Djibouti réaffirme son engagement en faveur de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption — P 29

SPORT /

FEMAFOOT : Sékou Seck nommé sélectionneur des U17 du Mali — P 31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : amplkile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- Gérant : Moctar Saw
- Rédacteur en Chef :
- Rédaction Générale : Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- Service Commercial : Youssouf Diarra
- Secrétariat : Fatou Sissako

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Le 18 août 2020, le M5-RFP aux portes du pouvoir... Et au début de ses divisions



Né le 5 juin 2020 dans un contexte de profonde crise politique et sociale, le M5-RFP avait réussi le pari de rassembler des acteurs venus d'horizons différents autour d'un objectif commun : obtenir le départ du président Ibrahim Boubacar Keïta et engager une refondation de l'État. Six ans plus tard, le mouvement n'existe plus dans sa forme originelle. Son histoire est désormais celle d'une succession de fractures dont certaines figures historiques ont elles-mêmes tiré les conclusions.

Le premier tournant intervient dès le 18 août 2020. Alors que le coup d'État du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) met fin au régime d'IBK, le M5-RFP, pourtant principal artisan de la contestation populaire, peine à préserver son unité. Très rapidement, plusieurs de ses figures majeures, parmi lesquelles Issa Kaou N'Djim et sa CMAS, Adama Ben le Cerveau ainsi que l'Imam Mahmoud Dicko, prennent leurs distances avec le mouvement et se rapprochent des nouvelles autorités militaires.

C'est dans ce contexte qu'Issa Kaou N'Djim prononcera une formule restée célèbre : celle de « la belle mort du M5-RFP », estimant que le mouvement avait atteint son objectif principal avec la chute d'IBK.

Mais cette première fissure ne sera pas la dernière. La nomination de Choguel Kokalla Maïga au poste de Premier ministre de la Transition ouvre une nouvelle phase de tensions. La posture politique adoptée par celui qui était l'une des principales figures du M5-RFP provoque des désaccords internes de plus en plus profonds.

Une importante composante du mouvement, regroupant notamment Mme Sy Kadiatou Sow, Konimba Sidibé, Me Mamadou Aly Bathily et Modibo Sidibé, finit par quitter le M5-RFP pour créer le





M5-RFP Malikura, avec l'ambition de préserver ce qu'elle considère comme les idéaux initiaux du mouvement.

Parallèlement, d'autres acteurs suivent leur propre trajectoire. Cheick Oumar Sissoko et plusieurs de ses compagnons retournent au sein de leur formation politique, Espoir Mali Koura (EMK), mettant un terme à leur aventure commune au sein du M5-RFP.

Ces départs successifs affaiblissent considérablement la coalition historique. Le M5-RFP originel finit lui-même par se diviser en deux principales tendances : le M5 tendance Choguel et le M5 tendance Imam Oumarou Diarra, illustrant les profondes divergences sur la stratégie politique et les relations avec les autorités de la Transition.

Le M5-RFP a-t-il pour autant échoué ? L'histoire sera sans doute plus nuancée. Le mouvement aura réussi à fédérer une contestation populaire sans précédent et à modifier durablement le paysage politique malien. Mais il aura également démontré combien il est difficile de maintenir l'unité d'une coalition une fois l'objectif immédiat atteint.

Une question demeure toutefois au cœur du débat : quel rôle les militaires du CNSP, devenus les autorités de la Transition, ont-ils joué dans la recomposition et les divisions du M5-RFP ? Les rapprochements, les nominations, les départs et les repositionnements successifs ont profondément redessiné les équilibres du mouvement et le destin de ses différentes composantes.



Pour comprendre pleinement l'histoire du M5-RFP, il reste un dernier chapitre à écrire : celui du sort politique de ses principales figures. Que sont devenus les leaders qui ont porté la contestation de 2020 ? Quels choix ont-ils faits face à la Transition ? Qui a rejoint le pouvoir, qui s'en est éloigné et qui a disparu de la scène politique ? Quel rôle les militaires de l'ex-CNSP, aujourd'hui à la tête de la Transition, ont-ils joué dans cette redistribution des cartes ? Autant de questions qui permettront de mesurer l'héritage réel du M5-RFP et de comprendre comment un mouvement populaire devenu acteur majeur de l'histoire du Mali s'est progressivement transformé, jusqu'à son éclatement. Ce sera l'objet de notre ultime éditorial consacré à cette aventure politique sans précédent.

Moctar Sow

- A'SALFO

C'est décidé, ce dimanche, s'il plait à Dieu, je serai à Philadelphia pour soutenir nos Éléphants.

On sera tous en mode «Kpa-kassez-les» sur les Équato-riens

- Média Afrique

Urgent/Mali: La famille de Sadio Camara encore frappée ? Sa femme évacu,ée d'urgence selon cer-taines sources

La première épouse de l'ex ministre de la défense du gouvernement terr*oriste et illégal de Bamako, Sadio Camara, aurait été évacuée ce soir suite à une crise d'AVC.

C'est du moins l'information que croit savoir un lanceur d'alerte très introduit dans les arcanes de la gestion politique du Mali.

Média Afrique



- Nana Samake

Nana Samake se sent dé-primée.

A Ko Kaira baara ye!

- Canam-Mali Officiel.

CIPRES/GENEVE 2026

Le Ministre de la Santé et du Développement So-cial rencontre les Experts en prélude au Conseil des ministres

Madame le ministre de la Santé et du Dévelop-pement social, Colonel-major Assa BADIALLO Touré, a rencontré les Experts de son département en vue de la tenue ce mercredi 10 juin 2026 de la 40ème session ordinaire du Conseil des mi-nistres des pays membres de la CONFÉRENCE Inter africaine de la PRÉVOYANCE SOCIALE (CIPRES).

Ayant pris part durant deux jours aux travaux du Comité d'experts qui prépare le Conseil des mi-nistres, ces responsables constitués du Conseiller technique et du chef de cabinet du département, des différents Dg des OPS du Mali ont entrete-nu le Ministre sur les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Il s'agit entre autres de :

- l'examen et l'adoption du compte rendu de la 39e session de la CIPRES ;

- l'examen et la l'adoption du rapport d'activités

2025 du Secrétariat exécutif de CIPRES ;

- l'examen et l'adoption du rapport 2025 du Commissaire aux comptes ;

- de la situation du paiement des cotisations.

La rencontre s'est déroulée à la mission permanente du Mali à Genève.

La CIPRES, faut-il le rappeler, est une organisation intergouvernementale regroupant 18 États africains et 28 Organismes de Prévoyance Sociale ayant pour mission d'harmoniser les systèmes de sécurité sociale, de renforcer la gouvernance des organismes de prévoyance sociale et de promouvoir une protection sociale efficace et durable au profit des populations.

Réseau de Communication du MSDS



- Formidable Colonel

Après les premiers 5 ans d'Assimi, si c'était un mandat électif, auriez-vous voter pour lui en l'accordant un 2ème mandat ?

-Formidable Colonel

Attestation de reconnaissance : Félicitations à notre vaillant Officier supérieur le mônèbô den Général Famoukè Camara amplement mérité mon Général



- Présidence de la République de Côte d'Ivoire

#Coopération Côte d'Ivoire - Sénégal

Ce lundi, le Vice-Président de la République, Tiemoko Meyliet Koné a eu un entretien avec le Ministre de l'Intégration africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Cheick Niang, porteur d'un message du Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, au Président Alassane Ouattara relatif à la candi-

dature du Général Birame Diop au poste de Président de la Commission de la #CEDEAO et au renforcement des relations entre la Côte d'Ivoire et le #Sénégal, deux pays unis par des valeurs et une vision commune de l'intégration africaine.



- Derrick L. Quarles

Ils tuent nos enfants ou les envoient en prison.

Peut-être que quelqu'un peut m'aider à comprendre ça.

Un homme adulte #RickChow a poursuivi un adolescent de 14 ans #CyrusCarmackBelton et lui a tiré dans le dos.

Un adolescent s'est fait attaquer... se défendait, et maintenant il va passer des années derrière les barreaux.

On nous dit constamment de faire confiance au système, mais trop souvent les résultats laissent les gens secouer la tête.

Si les faits étaient différents, si les noms étaient différents, si les races étaient différentes, le résultat serait-il le même ?

Ce n'est pas une question rhétorique. Parce qu'on vient de voir la semaine dernière un Chinois s'en sortir avec le meurtre d'un garçon noir.

Je suis en colère contre ce verdict



Orpaillage au Mali : Les activités suspendues du 15 juin au 30 septembre 2026



Le ministre des Mines a annoncé la suspension des activités d'orpaillage sur l'ensemble du territoire national pour la période allant du 15 juin au 30 septembre 2026. La décision a été rendue publique à travers un communiqué officiel.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'application de l'arrêté interministériel n°1907/MM-MATD-MSPC-MEADD du 1er juillet 2015, qui réglemente les activités d'exploitation artisanale de l'or durant la saison des pluies. Elle concerne les différents sites d'orpaillage répartis à travers le pays et s'appliquera pendant toute la durée de l'hivernage.

Selon le ministère des Mines, cette suspension temporaire vise à encadrer les activités d'exploitation artisanale de l'or pendant cette période particulière de l'année. Les exploitants des sites concernés sont ainsi invités à interrompre leurs activités à compter du 15 juin et jusqu'au 30 septembre 2026.

Dans son communiqué, le département des Mines a également appelé les autorités administratives et coutumières à veiller au respect de cette disposition. Les organisations de presse ont, elles aussi, été sollicitées afin de contribuer à la diffusion de l'information auprès des populations et des acteurs du secteur.

Le ministère a par ailleurs exhorté les exploitants artisanaux et l'ensemble des parties prenantes à se conformer aux mesures prises par les autorités compétentes durant cette période de suspension.

Les autorités publiques comptent sur la compréhension et la collaboration de tous les acteurs concernés pour assurer l'application effective de cette décision sur toute l'étendue du territoire national. La reprise des activités d'orpaillage est prévue à l'issue de la période de suspension, soit à partir du 1er octobre 2026, sous réserve des dispositions réglementaires en vigueur.

Fatou Sissoko

Faladié : Après le déguerpissement du Garbal, les habitants dénoncent un site livré aux ordures



Quelques semaines seulement après la démolition du parc à bétail (Garbal) de Faladié dans le cadre des opérations de déguerpissement et d'assainissement urbain, le site suscite déjà de vives inquiétudes parmi les riverains. Là où les autorités promettaient un espace réorganisé et assaini, les populations constatent l'apparition progressive d'un dépotoir sauvage.

Chaque jour, des charretiers et conducteurs de pousse-pousse viennent y déverser des déchets ménagers. Au fil des jours, des tas d'ordures s'accumulent sur le terrain, tandis que des brûlages improvisés dégagent des fumées toxiques et des odeurs nauséabondes qui envahissent les concessions voisines.

« Chaque matin vers 5 heures, je vois des charretiers venir déposer des ordures sur le site », témoigne Moussa Koné, un habitant du quartier. Adama Touré affirme, pour sa part, avoir tenté d'empêcher certains déversements, sans succès durable.

Pour les habitants, la situation est difficile à com-

prendre. Les populations et leurs troupeaux ont été déguerpis au nom de l'assainissement et de la réorganisation urbaine, mais le terrain semble aujourd'hui destiné à accueillir des déchets. Plusieurs riverains estiment que le site risque de passer d'un marché à bétail jugé anarchique à une décharge à ciel ouvert.

Ils pointent également le manque de surveillance et appellent les autorités compétentes, notamment la mairie de la Commune VI, le gouvernorat du District de Bamako et les services chargés de l'assainissement, à intervenir rapidement.

Dans ce quartier fortement urbanisé, beaucoup redoutent la création d'un nouveau « Kilimandjaro », en référence au célèbre dépôt d'ordures de Lafiabougou. « Un autre Kilimandjaro ne doit pas voir le jour en plein cœur de Bamako », alerte un notable du quartier.

Face à cette évolution, les habitants réclament la sécurisation immédiate du site, l'interdiction de tout déversement d'ordures et la mise en place d'un dispositif de contrôle permanent. Pour eux, il serait incompréhensible que des familles et leurs bétails aient été déplacés pour que l'ancien Garbal se transforme finalement en dépotoir.

Fatou Sissoko

Fermeture de plusieurs agences EDM-SA : Les abonnés contraints de parcourir des kilomètres pour payer leurs factures

La fermeture récente de plusieurs agences de paiement des factures d'Énergie du Mali (EDM-SA) dans certains quartiers de Bamako et de sa périphérie suscite l'incompréhension des usagers. En l'absence d'une communication officielle, de nombreux abonnés dénoncent une dégradation du service de proximité.



Parmi les agences concernées figurent notamment celles de Kalaban-Coro et de Torokorobougou, qui ont cessé de recevoir les clients. Selon des sources proches du dossier, des difficultés de trésorerie pourraient être à l'origine de cette suspension d'activités, même si aucune explication officielle n'a été fournie par la société.

Cette situation a des conséquences directes pour les populations. Les habitants de Tiébani, Kabala, Baco-Djicoroni, Torokorobougou et de plusieurs autres quartiers doivent désormais se rendre jusqu'à l'agence de Badalabougou pour régler leurs factures d'électricité. Une contrainte qui entraîne des frais de transport supplémentaires, des pertes de temps et une forte affluence dans cette agence devenue un point de paiement incontournable.

« Nous ne comprenons pas cette politique d'éloignement d'EDM-SA. À mon âge, il est difficile de parcourir une telle distance chaque mois pour payer ma facture », témoigne Moussa Kéita, 61 ans.

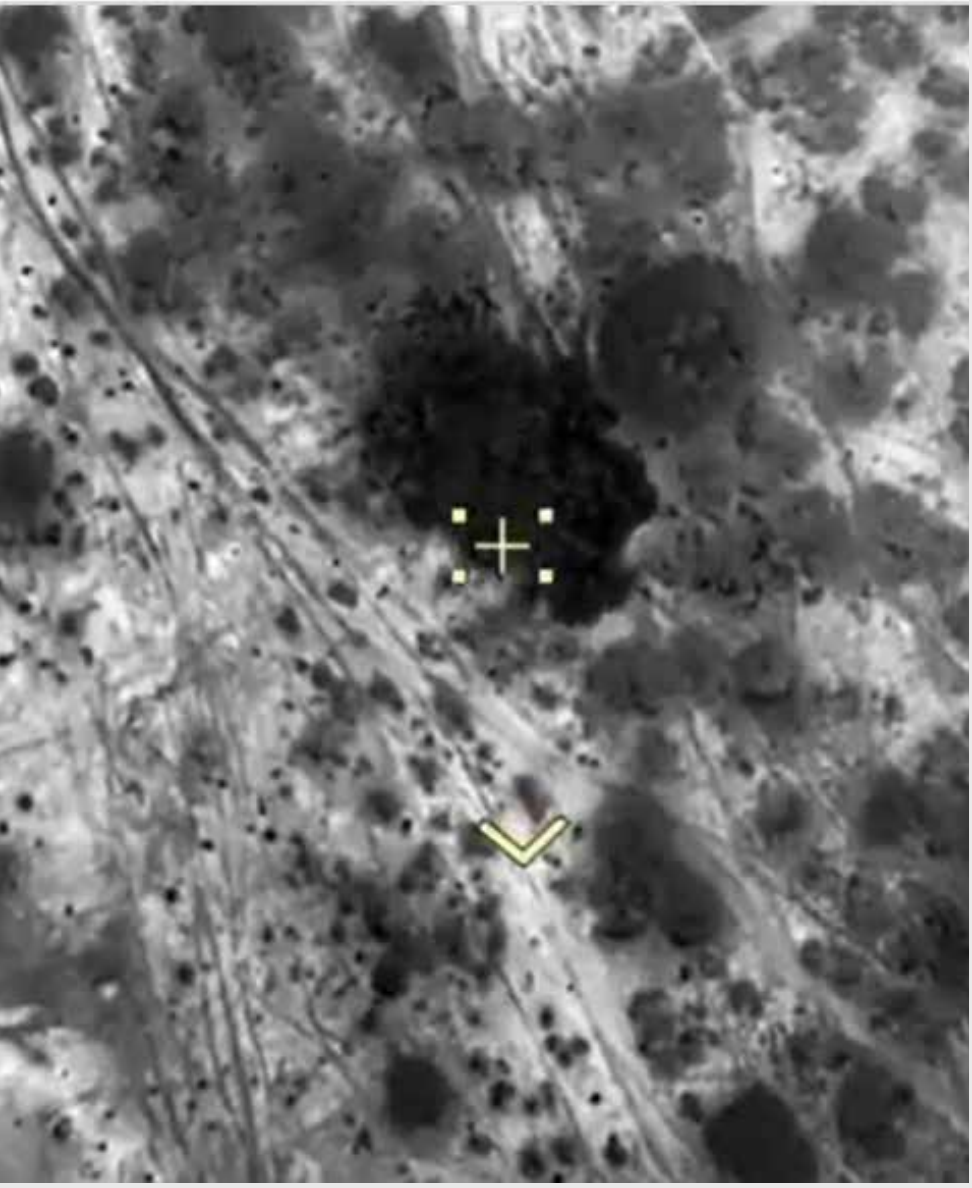
À Kalaban-Coro, les autorités communales affirment n'avoir reçu aucune information officielle concernant la fermeture de l'agence implantée sur leur territoire. Elles indiquent avoir découvert la situation en même temps que les habitants.

Certains usagers s'interrogent également sur une éventuelle volonté d'encourager les paiements électroniques. Une hypothèse qui suscite des réserves, notamment chez les personnes âgées peu familiarisées avec les outils numériques.

Dans un contexte marqué par les difficultés financières et opérationnelles d'EDM-SA, les abonnés appellent à davantage de communication et souhaitent des éclaircissements sur les raisons de ces fermetures ainsi que sur les perspectives de réouverture des agences concernées.

Fatou Sissoko

Tombouctou : Un véhicule de présumés groupes armés terroristes détruit, selon l'Africa Corps



L'Africa Corps a annoncé, ce mardi, la destruction d'un véhicule pick-up camouflé présenté comme appartenant à des présumés groupes armés terroristes dans la région de Tombouctou.

L'information a été rendue publique à travers une courte vidéo diffusée sur la plateforme officielle de l'organisation. Selon les indications fournies, le véhicule a été détecté grâce à des moyens de reconnaissance aérienne engagés dans des opérations de surveillance de la zone.

D'après la même source, l'engin a été localisé avant d'être pris pour cible par un projectile guidé. Les images publiées montrent l'impact du tir et la destruction du véhicule. L'Africa Corps affirme que le pick-up appartenait à des éléments armés opérant dans cette partie du nord du Mali.

Aucun bilan humain n'a toutefois été communiqué à la suite de cette opération. Les circonstances exactes de la présence du véhicule sur les lieux, le nombre éventuel d'occupants ainsi que leur identité n'ont pas été précisés dans les informations diffusées.

La région de Tombouctou demeure l'une des zones où les opérations de surveillance et de lutte contre les groupes armés se poursuivent régulièrement. Les moyens de reconnaissance aérienne sont fréquemment utilisés pour détecter les mouvements de véhicules et d'hommes susceptibles d'être liés aux activités des groupes armés.

L'opération annoncée par l'Africa Corps s'inscrit dans le cadre de ces actions de contrôle et de sécurisation menées dans plusieurs régions du nord du pays.

À ce stade, aucune communication officielle complémentaire n'a été publiée concernant cette intervention, et les autorités n'ont pas fourni d'informations supplémentaires sur les résultats de l'opération. Les seules données disponibles proviennent de la vidéo et du communiqué diffusés par l'Africa Corps, qui fait état de la destruction du véhicule identifié comme appartenant à des présumés groupes armés terroristes.

Mussa Diarra

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Bamako : Les premières pluies tombent, les opérations de curage se font toujours attendre



Les premières pluies de l'hivernage commencent à s'abattre sur Bamako, mais dans plusieurs quartiers de la capitale, les opérations de curage des caniveaux et des grands collecteurs de drainage ne sont toujours pas visibles. Une situation qui suscite l'inquiétude des populations, lesquelles redoutent de nouvelles inondations comme celles enregistrées lors des précédentes saisons des pluies.

Pourtant, les autorités avaient annoncé le lancement d'une vaste campagne d'assainissement. Le ministère en charge de l'Environnement a même évoqué un budget de plus de 3 milliards de F CFA destiné aux travaux de curage. Mais sur le terrain, de nombreux habitants affirment ne constater aucune amélioration significative.

Dans plusieurs communes de Bamako, les caniveaux restent encombrés par des sachets plastiques, des gravats, de la boue et divers déchets ménagers. Certains grands collecteurs sont presque entièrement obstrués, limitant considérablement l'écoulement des eaux de pluie.

Les premières précipitations ont déjà donné un aperçu des difficultés auxquelles les populations pourraient être confrontées. Dans plusieurs secteurs, les eaux stagnent



sur les chaussées, les caniveaux débordent et les risques d'inondation inquiètent les riverains.

Pour beaucoup de Bamakois, le problème réside dans le manque d'anticipation. Ils estiment que les opérations de curage devraient être réalisées plusieurs mois avant le début de l'hivernage et non lorsque les premières pluies sont déjà installées.

« Chaque année, nous assistons au même scénario. On attend les pluies avant de lancer les travaux », regrette un habitant rencontré près d'un collecteur envahi par les déchets.

Au-delà des risques d'inondations, les populations craignent les conséquences sanitaires liées aux eaux stagnantes, notamment la prolifération des moustiques, les mauvaises odeurs et les maladies hydriques.

Face à cette situation, les habitants interpellent les autorités du District de Bamako, les mairies communales et les services de l'assainissement afin d'accélérer les travaux de curage. Beaucoup s'interrogent également sur l'utilisation des ressources annoncées pour cette campagne et souhaitent voir des actions concrètes avant les grandes pluies.

Pour les riverains, seule une intervention rapide permettra d'éviter que Bamako ne revive les scènes de chaos, de circulation paralysée et d'habitations inondées qui marquent régulièrement la saison hivernale.

Arouna Sidibé

Mali : Le directeur de publication du journal Le Témoin placé sous mandat de dépôt



Le directeur de publication du journal Le Témoin, Abderhmane Keïta, a été placé sous mandat de dépôt ce mardi 9 juin 2026 par le procureur de la République près le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

Selon les informations disponibles, le journaliste est poursuivi pour des faits présumés de « délit à caractère régionaliste portant atteinte à l'unité nationale et au crédit de l'État » ainsi que pour « publication et diffusion d'informations fausses et trompeuses dans l'intention qu'elles soient considérées comme authentiques par le biais d'un système d'information ».

Toujours selon les mêmes sources, son procès est programmé pour le 17 août 2026 devant la juridiction compétente.

À la suite de cette décision judiciaire, la Maison de la Presse et les organisations professionnelles des médias ont publié le communiqué n°009-2026-CP-MP pour informer l'opinion nationale et internationale de la mise sous mandat de dépôt du journaliste.

Dans ce document, les organisations prennent acte de la décision du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité tout en exprimant leur préoccupation face à la détention d'un professionnel des médias. Elles réaffirment leur attachement à la liberté de la presse, à

la liberté d'expression et au droit à l'information.

La Maison de la Presse appelle également au respect des droits de la défense et à la tenue d'un procès juste et équitable, conformément aux principes de l'État de droit.

Le communiqué invite par ailleurs l'ensemble des professionnels des médias à faire preuve de solidarité, de responsabilité et à demeurer attachés à la défense des libertés fondamentales.

Cette nouvelle affaire intervient dans un contexte marqué par plusieurs procédures judiciaires visant des acteurs de la presse malienne, alimentant les débats sur l'exercice du métier de journaliste et l'application des textes relatifs à la cybercriminalité et à la communication. En attendant l'ouverture du procès, prévue le 17 août prochain, Abderhmane Keïta demeure placé sous mandat de dépôt.

À lire le communiqué de la maison de la presse

Yacouba Ongoiba



Maison de la Presse

MP

Communiqué N°009- 2026 - CP-MP suite à la mise sous mandat de dépôt du Journaliste Abderhmane KEITA, Directeur de publication du journal « Le Témoin » par le Procureur de la République en charge du Pôle national de lutte contre la cybercriminalité au Mali.

La Maison de la Presse et les organisations professionnelles des médias informent l'opinion nationale et internationale de la mise sous mandat de dépôt, ce 9 juin 2026, du journaliste Abderhmane Keïta, Directeur de publication du journal Le Témoin, par le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité.

Poursuivi pour des faits qualifiés de "délit à caractère régionaliste qui tend à porter atteinte à l'unité nationale et au crédit de l'État" et "publication et diffusion d'informations fausses et trompeuses dans l'intention que ces informations soient considérées comme authentiques par le biais d'un système d'information", notre confrère sera jugé le 17 août 2026.

La Maison de la Presse prend acte de cette décision judiciaire, exprime sa préoccupation face à la détention d'un professionnel des médias et réaffirme son attachement à la liberté de la presse, à la liberté d'expression et au droit à l'information. Elle appelle au respect des droits de la défense et à la tenue d'un procès juste et équitable.

Elle invite enfin l'ensemble des professionnels des médias à demeurer solidaires, responsables et attachés à la défense des libertés fondamentales.

Bamako le 9 juin 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

Bandiougou DANTE
Chevalier de l'Ordre National

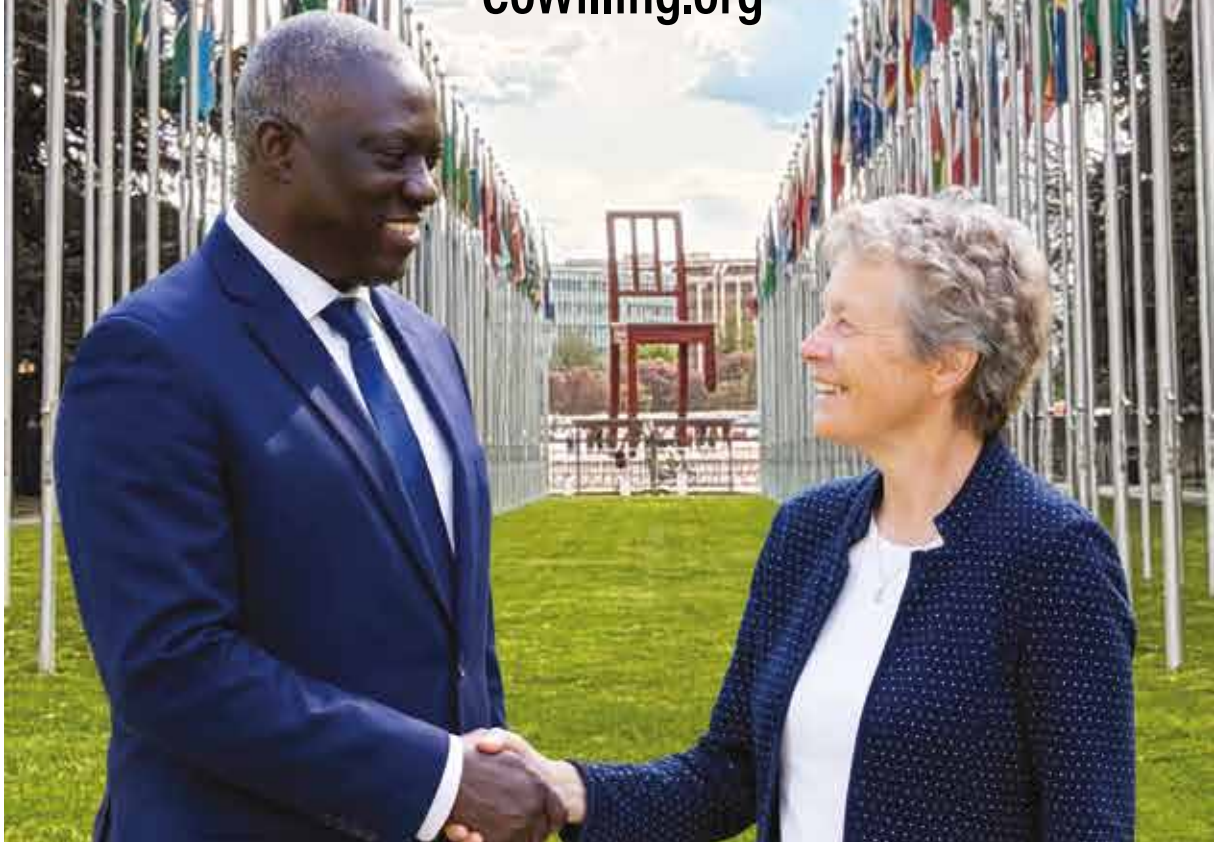
Africa Connect 2026

From Aid to Accountable Partnership
Rewarding Good Governance and
Strengthening Swiss–African Cooperation

27 JUNE | ZURICH

Co·Willing
Committed To Humanity

CoWilling.org



Le journaliste, le juge et la cyber-criminalisation de la liberté d'expression : Celle qui, au Mali, conduit du plateau de télévision au mandat de dépôt, et du clavier à la prison.



« Au Mali, en 2026, on peut être invité à parler de la presse le matin, et sommé de s'en expliquer devant un procureur le soir. C'est ce que l'on appelle, sans rire, un État de droit. »

RÉSUMÉ

Au Mali, l'infraction d'atteinte au crédit de l'État — conçue en 1924 pour défendre la monnaie et les emprunts publics — a été détournée de son objet. Par un simple glissement de mots, du « crédit » financier au « discrédit » moral, le juge en a fait un délit d'opinion, et le pôle national de lutte contre la cybercriminalité en est devenu l'instrument. Universitaires, chroniqueurs, activistes, ancien ministre et Premier ministre, et désormais journalistes — Youssouf Sissoko condamné à deux ans



ferme, Chahana Takiou placé sous mandat de dépôt, Abdramane Keïta écroué à son tour le lendemain — en font les frais. Cette tribune montre comment cette mécanique criminalise le journalisme et la liberté de penser, et pourquoi, à force d'emprisonner ceux qui constatent son discrédit, l'État ruine le crédit qu'il prétend défendre.

MOTS-CLÉS

Mali Liberté de la presse Cybercriminalité Atteinte au crédit de l'État Pôle judiciaire Journalisme Mandat de dépôt État de droit

OPINION INDÉPENDANTE

Les opinions exprimées dans cette tribune n'engagent que leur auteur. Texte rédigé en exil, depuis Paris, en juin 2026.

© Mamadou Ismaila KONATÉ — Tous droits réservés

La cyber-criminalisation de la liberté d'expression Mamadou Ismaila KONATÉ

Le journaliste, le juge et la cyber-criminalisation de la liberté d'expression

***

Le Forum panafricain des médias vient de fermer ses portes à Bamako. Les confrères ont rangé leurs badges, les motions de soutien à la liberté de la presse sont encore tièdes — et déjà la machine s'est remise en marche : l'un des panélistes est convoqué. Non par un jury de pairs, pour la qualité de ses interventions, mais par le pôle national de lutte contre la cyber-

criminalité. Au Mali, en 2026, on peut donc être invité à parler de la presse le matin, et sommé de s'en expliquer devant un procureur le soir. C'est ce que l'on appelle, sans rire, un État de droit.

Tout repose sur un petit tour de passe-passe, et il faut lui rendre justice : il est d'une rare élégance. La loi punit « l'atteinte au crédit de l'État ». Le crédit, dans le dictionnaire comme dans la loi de 1924 qui nous l'a légué, c'est la signature financière de l'État : sa solvabilité, la confiance qu'inspire sa dette, la valeur de ses emprunts. Rien de plus, rien d'autre. En République du Mali en transition, on a inventé une chimie nouvelle. D'un tour de robe, le « crédit » est transmuté en « crédibilité », puis la « crédibilité » en « discrédit ». Le crédit était une affaire de banquiers ; le discrédit est devenu une affaire de police. Et voilà sortie du chapeau une infraction qui ne figure dans aucun code : l'atteinte à l'image de l'État. Le procédé est si gracieux qu'on en oublierait qu'il est interdit. Car la loi pénale, enseigne-t-on encore dans les facultés, est d'interprétation stricte. On l'enseigne ; on ne l'applique plus.

Le pôle « cybercriminalité » fut créé pour traquer les escrocs du clavier, les pirates de comptes et les prédateurs en ligne. Le voici promu critique littéraire, censeur d'antenne et lecteur assermenté de tweets. Sa compétence, dit la loi, s'étend même aux propos tenus à l'étranger, pourvu qu'ils aient emprunté un réseau. Autrement dit : il n'est plus de frontière à la susceptibilité de l'État, ni de plateau de télévision hors de portée du parquet. Le délinquant numérique rêvé n'est plus le faussaire : c'est l'éditorialiste.

Le mécanisme tient en trois temps et en trois personnages. Le journaliste écrit, parle, analyse — c'est son métier, c'est même, paraît-il, un droit garanti par la Constitution. Le juge, lui, signe : le mandat de dépôt. La prison fait le reste. Du clavier à la cellule, la chaîne est courte, et elle ne chôme pas.

Demandez-le à l'économiste condamné pour avoir osé chiffrer la transition. Au chroniqueur dont la seule arme était le verbe. À cette femme qui n'avait dit que la vérité du marché — la vie chère, le courant coupé. À l'opposant puni pour avoir critiqué un voisin. À l'activiste expédié dans une geôle lointaine. À l'ancien Premier ministre rattrapé par un simple message de solidarité. Au rédacteur en chef qui doutait, chiffres en main, d'un sondage trop flatteur sur la confiance dans la justice. Au journaliste qui contestait les déclarations d'un général de la sous-région. Et, cette semaine encore, à deux journalistes, confrères de plus et comparses. La liste n'est pas un casier judiciaire : c'est un tableau d'honneur.

© Mamadou Ismaila KONATÉ — Tous droits réservés Page 2 / 4

La cyber-criminalisation de la liberté d'expression Mamadou Ismaila KONATÉ

L'un d'eux a été écroué pour avoir dit, sur un plateau, que « Kidal est administré par Iyad ». La phrase est peut-être brutale ; elle est en tout cas vérifiable. Mais voici la trouvaille : plutôt que de reprendre la ville, on emprisonne celui qui en parle. On ne soigne pas la fièvre, on brise le thermomètre. Et l'on appelle cela « défendre le crédit de l'État » — comme si la réputation d'une nation se mesurait au silence de ses journalistes plutôt qu'au contrôle de son territoire. Le crédit de l'État ne se perd pas quand un homme le dit ; il se perd quand c'est vrai, et davantage encore quand, pour toute réponse, on emprisonne celui qui l'a dit.

L'ironie est que cette arme nous vient du colonisateur. La loi française de 1924, puis celle de 1936, l'avaient pourtant tenue en cage : on ne pouvait poursuivre que sur plainte du ministre des Finances, car il s'agissait d'argent, non d'humeur. Nos législateurs de 2024 ont ouvert la cage et retiré le verrou. Désormais le parquet se saisit seul, le premier délateur venu suffit, et le « crédit de l'État » est devenu ce que le pouvoir, ce jour-là, décide qu'il soit. Mieux : pendant trente ans de démocratie — trente ans de pamphlets, de caricatures et de procès d'intention — pas une seule poursuite de ce chef. Il aura fallu la Transition pour exhumer la momie et lui apprendre à mordre.

Le plus comique — si l'on peut rire de ce qui enferme — est que la manœuvre se retourne contre son auteur. À force de jeter en prison ceux qui constatent son discrédit,



l'État ne restaure pas son crédit : il l'achève. Rien ne ruine davantage la signature d'un pays que le spectacle de ses prisons pleines de plumes. Les bailleurs lisent les rapports ; les partenaires comptent les détenus d'opinion ; les agences de notation, elles aussi, savent lire entre les barreaux. Le crédit d'un État ne se décrète pas au pôle cyber : il se gagne par la justice qu'il rend et par la parole qu'il tolère.

À l'heure où ces lignes s'écrivent, Chahana Takiou, directeur de publication du « 22 Septembre », n'est plus seulement convoqué : il est sous mandat de dépôt — pour « atteinte au crédit de l'État » —, et il sera jugé le 27 juillet 2026. La prison avant la condamnation. Le comble ? On l'écroue pour avoir dit, à une tribune des médias, ce que dit cette tribune : que le journaliste doit être jugé selon le droit de la presse, et non livré au pôle cyber. Un autre confrère, Youssouf Sissoko, du journal « L'Alternance », a déjà été condamné, lui, à deux ans de prison ferme. Et le sort d'Abdramane Keïta n'aura pas attendu : dès le lendemain, le voilà à son tour écroué — pour un « délit à caractère régionaliste » censé porter atteinte à l'unité nationale et au crédit de l'État —, son procès fixé au 17 août. Et après eux, combien d'autres ? La question n'est pas rhétorique, elle est arithmétique : chaque plateau, chaque éditorial, chaque opinion devient un dossier en puissance, et chaque dossier, une cellule.

Car telle est, au fond, la finalité de la manœuvre : que les journalistes, lassés des geôles, finissent par céder l'arène — le micro, la plume et la caméra — à ces « patriotes » autoproclamés dont le seul talent est d'entonner, en boucle, le narratif d'un pays « en crise » et « en transition » militaire ad vitam æternam. Une presse réduite à la chorale, un débat réduit au refrain, et une nation sommée d'applaudir le récit de sa propre paralysie. Voilà le pays rêvé de certains : silencieux, unanime, et persuadé que ce silence est du patriotisme.

Au Mali, aujourd'hui, le journaliste écrit, le juge signe, la prison enferme. Il manque un personnage à ce théâtre : le citoyen. Il n'a pas encore dit son dernier mot — et c'est, précisément, ce que l'on s'emploie si fébrilement à lui interdire. Mais qu'on se le tienne pour dit : tant qu'il restera une plume pour préférer la vérité au refrain, l'arène ne sera pas cédée.

Mamadou Ismaila KONATÉ, Avocat à la Cour, barreaux du Mali et de Paris, Arbitre international Ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice de la République du Mali

Mali-Bénin : Assimi Goïta accepte l'invitation de Romuald Wadagni pour une visite officielle à Cotonou



La visite de travail et d'amitié du président de la République du Bénin, Romuald Wadagni, au Mali s'est achevée, mardi 9 juin 2026, par la publication d'un communiqué conjoint marquant la volonté des deux pays de consolider davantage leurs relations bilatérales.

Au terme des échanges entre les délégations malienne et béninoise, les deux Chefs d'État se sont félicités de la qualité des discussions menées dans une atmosphère qualifiée de cordiale, fraternelle et empreinte de respect mutuel. Selon le communiqué final, les conclusions des travaux traduisent la détermination commune de Bamako et de Cotonou à renforcer leur coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

Cette visite officielle constitue une nouvelle étape dans les relations diplomatiques entre les deux pays, qui entendent poursuivre le dialogue et les concertations sur les questions bilatérales et régionales.

Le communiqué conjoint souligne notamment que le président béninois, Romuald Wadagni, a exprimé sa profonde gratitude au président de la Transition du Mali, le Général d'Armée Assimi Goïta, ainsi qu'au gouvernement et au peuple maliens pour l'accueil qui lui a été réservé durant son séjour à Bamako.

Le chef de l'État béninois a également salué les facilités mises à la disposition de sa délégation tout au long de cette visite de travail et d'amitié.

L'un des principaux points du communiqué concerne l'invitation officielle adressée par Romuald



Wadagni à son homologue malien. Le président du Bénin a invité le Général d'Armée Assimi Goïta à effectuer une visite de travail et d'amitié en République du Bénin.

Le président de la Transition malienne a accepté cette invitation, marquant ainsi la volonté des deux dirigeants de maintenir une dynamique de dialogue et de coopération entre leurs États. Selon le communiqué, les modalités et la date de cette future visite seront fixées par les canaux diplomatiques habituels.

Cette annonce ouvre la perspective d'une nouvelle rencontre au sommet entre les autorités des deux pays, dans le prolongement des échanges engagés à Bamako.

Le communiqué conjoint, signé le 9 juin 2026 dans la capitale malienne, met en avant la volonté des deux États de poursuivre le renforcement de leurs relations d'amitié et de coopération, dans un esprit de fraternité et de respect mutuel.

La future visite du président de la Transition au Bénin devrait constituer une nouvelle étape dans ce processus de rapprochement diplomatique entre Bamako et Cotonou, dont les contours seront précisés ultérieurement par voie diplomatique.

Yacouba Ongoiba

MAISON DE LA PRESSE DU MALI

Contacts : Président - (223) 66 72 39 96/76 13 29 84/ - Administrateur Délégué 66 79 08 13/ 73 39 25 98

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE D'INFORMATION

Le Président de la Maison de la Presse du Mali, invite l'ensemble des acteurs de la Presse à une assemblée générale d'information **le jeudi 11 juin 2026 à partir de 16 heures** à la Maison de la Presse du Mali.

Ordre du jour :

Compte rendu des conclusions du Forum Panafricain des Médias **(FOPAME) 2026** et la situation des confrères incarcérés : **Chahana TAKIOU**, Directeur de Publication du Journal 22 Septembre et **Abderhmane KEITA**, Directeur de Publication du Journal le TEMOIN.

Compte tenu de l'importance des sujets qui seront évoqués la présence de toutes et de tous est vivement recommandée.

Bamako le 10 juin 2026

Le Président de la Maison de la Presse

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE

Chevalier de l'Ordre National

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Nioro du Sahel : Une avenue inaugurée en hommage au Général d'Armée Sadio Camara



La ville de Nioro du Sahel a rendu un hommage solennel à feu le Général d'Armée Sadio Camara à travers l'inauguration d'une avenue portant son nom. La cérémonie s'est déroulée le mercredi 3 juin 2026 dans la nouvelle zone administrative de la ville, sous la présidence du gouverneur de la région, le Général de Brigade Aly Annaji.

Cet événement a réuni les autorités administratives, militaires, coutumières et religieuses ainsi qu'une importante mobilisation de la population venue témoigner son attachement à la mémoire de l'illustre disparu.

Selon les organisateurs, cette initiative s'inscrit dans une volonté de perpétuer le souvenir du Général d'Armée Sadio Camara et de saluer son engagement au service de la nation malienne. Elle vise également à mettre en lumière sa contribution au renforcement des capacités de défense et de sécurité du Mali.

Le moment le plus marquant de la cérémonie a été le dévoilement officiel de la plaque portant le nom de l'avenue « Général d'Armée Sadio Camara ». Ce geste symbolique a été accueilli par les applaudissements des nombreux participants, venus partager ce moment de recueillement et de reconnaissance.

À travers cette dénomination, les autorités régionales entendent inscrire durablement le nom du Général d'Armée Sadio Camara dans le patrimoine urbain de Nioro du Sahel et transmettre aux générations futures le souvenir de son parcours et de son engagement pour le pays.

L'inauguration de cette avenue s'inscrit dans les actions de valorisation des personnalités ayant marqué l'histoire récente du Mali par leur dévouement et leur contribution à la vie nationale.

La cérémonie s'est achevée dans une atmosphère empreinte d'émotion et de recueillement, les participants saluant une initiative destinée à préserver la mémoire d'une figure dont le nom restera désormais associé à l'une des principales artères de la nouvelle zone administrative de Nioro du Sahel.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

BIDC : Dr George Agyekum Donkor reçoit le Prix d'excellence du leadership africain en finance du développement





La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) a annoncé que son président et président du Conseil d'administration, Dr George Agyekum Donkor, a été désigné lauréat du Prix d'excellence du leadership africain en finance du développement – Intégration régionale et transformation économique à l'occasion de la 16e édition des African Business Leadership Awards (ABLA) 2026.

Cette distinction, attribuée par l'African Leadership Organisation (UK) Limited et le Comité éditorial de l'African Leadership Magazine, récompense le leadership de Dr Donkor ainsi que sa contribution au renforcement du financement du développement et de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest.

Dans le même élan, la BIDC a été désignée Partenaire stratégique en financement du développement du Sommet ALM Africa 2026, une reconnaissance de son rôle dans le financement des infrastructures, le développement des entreprises et la transformation économique de l'espace CEDEAO.

La cérémonie de remise des prix est prévue le 3 juillet 2026 à la Chambre des Lords, à Londres, au Royaume-Uni. Dr Donkor y interviendra en qualité d'invité d'honneur et de conférencier principal lors d'un sommet placé sous le thème : « De la vision à l'accélération : impulser la prochaine vague de croissance et de leadership en Afrique ».

Selon les organisateurs, le dirigeant de la BIDC s'est illustré par sa capacité à rapprocher les politiques publiques des mécanismes de financement, notamment à travers la mobilisation de capitaux concessionnels et commerciaux, le développement du financement mixte et le renforcement des systèmes financiers en Afrique de l'Ouest.

Réagissant à cette distinction, Dr Donkor a déclaré qu'elle constitue une reconnaissance du travail collectif accompli par les équipes de la BIDC, les États membres et les partenaires de développement. Il a réaffirmé l'engagement de l'institution en faveur de la finance inclusive, du développement des PME, de l'entrepreneuriat féminin et du financement des infrastructures.

Basée à Lomé, la BIDC est l'institution de financement du développement de la CEDEAO. Elle accompagne les États membres à travers le financement de projets dans les domaines des infrastructures, du développement rural, de l'industrie, de l'environnement et des services sociaux, contribuant ainsi à la croissance et à l'intégration économique de la sous-région.

Arouna Sidibé

Union africaine : Djibouti réaffirme son engagement en faveur de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption



La présidente de la Commission nationale indépendante pour la prévention et la lutte contre la corruption de Djibouti a effectué, cet après-midi, une visite de courtoisie auprès du président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf. Cette rencontre a permis aux deux responsables d'échanger sur plusieurs questions liées à la gouvernance et au développement du continent.

Au cours des discussions, les deux personnalités ont abordé les enjeux de la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de la redevabilité dans les administrations publiques africaines. Les échanges ont également porté sur le renforcement des mécanismes de prévention et de lutte contre la corruption, considérés comme des instruments essentiels pour consolider la paix, favoriser le développement durable et renforcer la confiance des citoyens dans les institutions.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts déployés à l'échelle continentale pour promouvoir des pratiques de gouvernance conformes aux principes et aux objectifs de l'Union africaine. Les questions de transparence et de lutte contre la corruption figurent en effet parmi les priorités de plusieurs États membres et des institutions africaines.

À cette occasion, la responsable djiboutienne a réaffirmé l'engagement de son pays à poursuivre les initiatives visant à promouvoir les valeurs d'intégrité, de responsabilité et de bonne gouvernance. Elle a souligné que ces principes constituent des éléments indispensables pour le développement économique et social des États africains.

Cet engagement s'inscrit également dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, feuille de route stratégique du continent qui ambitionne de construire « l'Afrique que nous voulons » à travers une croissance inclusive, des institutions solides et une gouvernance efficace.

La rencontre entre la présidente de la Commission nationale indépendante de Djibouti et le président de la Commission de l'Union africaine témoigne ainsi de la volonté commune de renforcer les efforts de coopération en matière de prévention et de lutte contre la corruption, au service du développement et de la stabilité du continent africain.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

FEMAFOOT : Sékou Seck nommé sélectionneur des U17 du Mali



La Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT) a officialisé, le 9 juin 2026, la nomination de Sékou Seck au poste de sélectionneur national de l'équipe des moins de 17 ans du Mali. Cette décision s'inscrit dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances continentales de la catégorie.

Titulaire d'une Licence CAF A, le nouveau sélectionneur aura pour principale mission de conduire les Cadets maliens vers le tournoi qualificatif de l'Union des Fédérations Ouest-Africaines (UFOA-A) 2026, première étape du processus menant à la Coupe d'Afrique des Nations U17 de 2027.

Pour l'accompagner dans cette mission, la FEMAFOOT a porté son choix sur Sékou Berthé comme sélectionneur adjoint. Détenteur d'une Licence UEFA A, il viendra renforcer le staff technique et apporter son expertise dans la préparation et le suivi de l'équipe nationale cadette.

Selon les objectifs fixés par le Comité exécutif de la Fédération, le nouveau staff technique devra permettre au Mali de remporter le tournoi qualificatif de l'UFOA-A afin de décrocher une place pour la phase finale de la CAN U17 2027.

Cette nomination marque le début d'un nouveau cycle pour les jeunes Aiglonnets, une catégorie qui a souvent permis au football malien de se distinguer sur la scène continentale et internationale grâce à ses performances et à la qualité de sa formation.

Dans son communiqué, la FEMAFOOT a adressé ses félicitations à Sékou Seck et à Sékou Berthé pour la confiance placée en eux. L'instance dirigeante du football malien leur a également souhaité plein succès dans l'accomplissement de leurs nouvelles fonctions.

Avec cette nouvelle équipe technique, la Fédération entend poursuivre le travail de développement du football des jeunes et préparer dans les meilleures conditions les prochaines compétitions régionales et continentales, avec pour premier objectif une qualification à la Coupe d'Afrique des Nations U17 prévue en 2027.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com